

## Comment allons-nous résoudre les guerres de l'eau dans le monde? Une ancienne cour espagnole offre une réponse

Romain Krznaric The Guardian 26/07/2024

Tous les jeudis à midi, devant la porte ouest de la cathédrale de Valence, neuf personnages vêtus de noir – l'un portant un bonnet à bandes et un harpon de cérémonie à leurs côtés – se réunissent pour leur réunion hebdomadaire, comme ils le font depuis des centaines d'années. Il s'agit du Tribunal de les Aigües (Tribunal des Eaux) – un tribunal de l'eau qui est peut-être la plus ancienne institution de justice d'Europe.

Il peut sembler être une relique du passé, mais en fait, au milieu d'une crise mondiale de l'eau, le tribunal est plus pertinent que jamais. Nous sommes une civilisation qui risque de commettre un aquacide. En raison des sécheresses causées par le changement climatique, de l'expansion de l'agriculture industrielle et de l'urbanisation croissante, une personne sur quatre sera touchée par la pénurie d'eau au cours des prochaines décennies, les villes de Los Angeles et du Caire à Melbourne et São Paulo étant confrontées à de graves pénuries. Les conflits liés à l'eau sont en augmentation, tant au sein des nations qu'entre elles – nous nous battons de plus en plus pour l'eau plutôt que pour le pétrole et la terre. De plus, dans des pays comme le Royaume-Uni, les compagnies d'eau privées font grimper les prix et siphonnent les superprofits tout en déversant des eaux usées dans les rivières.

Pourtant, il y a de l'espoir dans ce vieux rituel espagnol. Chaque membre du Tribunal des eaux est un représentant de l'un des canaux d'irrigation locaux qui fournissent de l'eau à l'arrière-pays agricole riche de la ville, et a été élu démocratiquement par les agriculteurs. Le tribunal veille à ce que les eaux rares soient partagées équitablement et organise des audiences publiques au cours desquelles les agriculteurs qui ont pris plus que leur allocation convenue, ou qui n'ont pas pris soin de leur canal, peuvent être condamnés à une amende.

Le tribunal est l'un des exemples les plus remarquables d'autogestion démocratique des ressources dans le monde, bien que ses origines soient entourées de mystère. Comme l'un de ses assistants me l'a dit lors de ma récente visite, il est peut-être enraciné dans les systèmes sophistiqués de gestion de l'eau qui ont émergé à Valence après la conquête islamique de l'Espagne au VIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les agriculteurs ont creusé des canaux d'irrigation pour cultiver des olives, des noix, des aubergines et des fruits. Lorsque la région a été reconquise par les chrétiens en 1238, ils ont adopté les règles existantes pour régler les différends relatifs à l'eau. Au XV<sup>e</sup> siècle, les réunions régulières devant la porte des apôtres de la cathédrale étaient fermement établies.

Ce n'est bien sûr pas un système parfait. Le tribunal est soutenu par des gardes embauchés qui veillent à ce que personne ne vole l'eau de ses voisins. Et quand j'ai demandé au préposé pourquoi les membres du tribunal étaient tous des hommes âgés – dont certains avaient du mal à monter les escaliers de la cathédrale – il m'a répondu, un peu sur la défensive, que ces agriculteurs de longue date étaient d'excellents dépositaires de connaissances et que la première femme avait été élue en 2011.

La longévité même du Tribunal des eaux est cependant un signe de son succès. Chaque fois que vous croquez dans une orange de Valence juteuse, rappelez-vous que vous êtes le bénéficiaire de 1 000 ans de gouvernance communale de l'eau.

Le tribunal présentait un intérêt particulier pour Elinor Ostrom, lauréate du prix Nobel d'économie en 2009, qui le considérait comme un exemple idéal de « biens communs », où les communautés du monde entier ont conçu des règles pour partager et gérer durablement leurs ressources rares, des voies navigables aux pêcheries en passant par les forêts. C'est un contre-pied direct à l'idée erronée de la « tragédie des communs » : la croyance que, laissés à nous-mêmes, l'intérêt personnel nous poussera nécessairement à surutiliser les ressources partagées. Des exemples comme Valence, ainsi que les offices des eaux (waterschappen) aux Pays-Bas qui gèrent les canaux et le système subak de Bali qui a fonctionné pour partager l'eau entre les riziculteurs au cours du dernier millénaire, révèlent qu'il s'agit d'un mythe.

Alors, quelles sont les leçons pour aujourd'hui ? Le gouvernement travailliste britannique a déclaré qu'il ne nationaliserait pas les compagnies des eaux en faillite, mais qu'il les mettrait simplement dans des « mesures spéciales ». Mais pourquoi ne pas envisager des solutions plus innovantes comme la gestion communautaire de l'eau à la valencienne, ou à tout le moins donner aux acteurs locaux un siège dans les conseils d'administration des entreprises ?

C'est un modèle qui peut également être mis à l'échelle. Prenons, par exemple, la Commission internationale pour la protection du Danube (CIPD), qui, pour 81 millions de personnes dans 19 pays, gère les eaux du bassin du Danube, qui s'écoule de la Forêt-Noire à la mer Noire. Tout en jouant un rôle utile en rassemblant les responsables publics, les scientifiques et les organisations de la société civile pour contrôler la pollution et les inondations, la CIPDR pourrait se voir attribuer un véritable projet de communs démocratiques en intégrant une assemblée citoyenne régionale qui lui demanderait des comptes.

Le parc d'eau de Valence peut même donner des leçons aux pays desséchés du Moyen-Orient. Il y a plus de dix ans, l'hydrologue palestinien Abdelrahman Al Tamimi a suggéré qu'ils devraient « importer et adapter le modèle du Tribunal des eaux... non seulement pour résoudre les conflits entre agriculteurs, mais aussi pour réduire les tensions entre Israéliens, Palestiniens et Jordaniens ». Sans de tels mécanismes, il y avait peu de chances de développer la confiance et le dialogue à la

base pour gérer efficacement la pénurie d'eau. « Nous pouvons nous battre pour l'eau ou coopérer pour l'obtenir – cela dépend de nous », a déclaré Tamimi. « La première étape est de se faire confiance. » Le conflit actuel n'a fait qu'accroître la nécessité d'une collaboration à long terme dans le domaine de l'eau.

Notre planète bleue est peut-être recouverte à 71 % d'eau, mais le nom est trompeur : sur 10 000 gouttes d'eau sur Terre, moins d'une est accessible en eau douce que l'on trouve dans les rivières et les lacs. L'histoire vivante du Tribunal des eaux peut offrir l'espoir dont nous avons besoin pour que la justice mondiale de l'eau distribue et préserve équitablement une ressource aussi précieuse qui est un trésor commun pour tous.

Roman Krznaric est l'auteur d'Histoire Pour Demain